



Parents et personnels se mobilisent à Saint-Denis le 20 novembre pour l'éducation

L'assemblée générale dyonisienne parents enseignants territoriaux du jeudi 6 novembre a appelé à manifester le 20 novembre, à l'occasion de la journée des droits de l'enfant.

Des plaintes symboliques seront déposées auprès du défenseur des droits pour discrimination des enfants de Saint-Denis.

Les organisations syndicales représentant les personnels les appellent à la **grève le 20 novembre** et à rejoindre les initiatives prévues.

L'initiative de Saint-Denis a été portée auprès de l'intersyndicale départementale.

Les organisations signataires soutiennent cet appel ainsi que les revendications exprimées par l'assemblée générale.

Rendez-vous :

A SAINT-DENIS

- à partir de 9h30 au **Ministère des Bonnets d'Âne** (derrière l'Eglise Neuve / l'école Vallès, quartier de la Gare),
- **manifestation à 11h** (rue de la République, place Victor-Hugo, rue Gabriel-Péri, Porte-de-Paris),

A PARIS

- **dépôt de plaintes au représentant des droits** à Paris,
- **manifestation départementale du 93**, à destination du ministère des Finances, à l'appel de la FSU, de SUD Education et de la CGT

Les revendications

exprimées par l'AG sont :

- **Collectif budgétaire** pour la rentrée 2015, qui donnent les moyens nécessaires pour une école égalitaire, qui permette à tous les enfants de réussir
- **Des Rased** complets et renforcés
- **Médecine scolaire et assistants sociaux** en nombre suffisant y compris pour le 1er degré
- **Toutes les écoles en classement REP + et respect des seuils** par classe
- **Remplacements, recrutements, formations** des profs et des animateurs
- **Augmentation des salaires** et titularisations des profs et des animateurs
- **Plus de locaux** pour le scolaire et le périscolaire
- **un 10% scolaire** lié aux constructions de logements sociaux
- **Financement de l'Etat** de tout le périscolaire
- Recrutement et formation des adultes pour **accueillir les enfants porteurs de handicap**
- **Ouverture de classes** pour les **enfants primo arrivants**